# CHAMPIONNATS NATIONAUX 2015
## PETIT DEMI-FOND ET VITESSE

**Pour tous les championnats de petit demi-fond et de vitesse, les résultats doivent être envoyés avec les fiches de participation.**

Le Championnat National de PETIT DEMI-FOND VIEUX et YEARLINGS se jouera avec les 2 premiers marqués vieux pigeons ou yearlings (1+2), classement par 5 (prix complets), sur tous les concours, à partir de 250,01 km jusque et y compris
pour les EP néerlandophones : GIEN/BLOIS/TOURS, pas de concours nationaux
pour les EPR francophones : BOURGES/NEVERS/VIERZON, pas de concours nationaux
(sauf pour le Luxembourg : BOURGES/NEVERS/AUXERRE/MOULINS/VICHY, pas de concours nationaux)
Ce championnat se jouera pour vieux pigeons et yearlings sur 5 concours totalisant une distance minimum de 1.250 km durant la période du 2 mai 2015 jusqu'au et y compris le week-end du concours national de Bourges II. Un seul concours par week-end pourra être pris en considération avec une participation minimale de 150 pigeons et d'au moins 10 amateurs par concours.

Vieux: les résultats suivants pourront être utilisés
- vieux pigeons
- vieux pigeons avec des yearlings doublés
- résultat confondus de tous les vieux pigeons et tous les yearlings ensemble

Yearlings : les résultats suivants pourront être utilisés
- yearlings
- vieux pigeons avec des yearlings doublés
- résultat confondus de tous les vieux pigeons et tous les yearlings ensemble

Le Championnat National de PETIT DEMI-FOND PIGEONNEAUX (porteur d'une bague 2015) sera disputé avec les deux premiers pigeonneaux marqués (1+2) à partir du 13 juin 2015 jusqu'au et y compris le week-end avant le dernier concours national, classement par 5 (prix complets), sur 5 concours à partir de 250,01 km jusque et y compris
pour les EP néerlandophones : GIEN/BLOIS/TOURS, pas de concours nationaux
pour les EPR francophones : BOURGES/NEVERS/VIERZON, pas de concours nationaux
(sauf pour le Luxembourg : BOURGES/NEVERS/AUXERRE/MOULINS/VICHY, pas de concours nationaux)
totalisant une distance minimum de 1.250 km. Un seul concours par week-end pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 150 pigeons et d'au moins 10 amateurs par concours.

Le Championnat National de VITESSE VIEUX & YEARLINGS se jouera avec les deux premiers marqués vieux pigeons ou yearlings (1+2), classement par 5 (prix complets), sur tous les concours jusque 250,00 km. Ce championnat se disputera avec des vieux pigeons et yearlings sur 6 concours totalisant minimum 400 km durant la période du 14 mars 2015 jusqu'au et y compris le week-end du concours national de Bourges II. Seuls les concours organisés durant les week-ends et uniquement 1 concours par week-end pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 100 pigeons et d'au moins 10 amateurs par concours.

Vieux: les résultats suivants pourront être utilisés
- vieux pigeons
- vieux pigeons avec des yearlings doublés
- résultat confondus de tous les vieux pigeons et tous les yearlings ensemble

Yearlings : les résultats suivants pourront être utilisés
- yearlings
- vieux pigeons avec des yearlings doublés
- résultat confondus de tous les vieux pigeons et tous les yearlings ensemble

Le Championnat National de VITESSE PIGEONNEAUX (porteur d'une bague 2015) sera disputé avec les deux premiers pigeonneaux marqués (1+2) à partir du 16 mai 2015 jusqu'au et y compris le weekend avant le dernier concours national, classement par 5 (prix complets), sur 6 concours jusqu'une distance maximum de 250,00 km totalisant minimum 400 km. Seuls les concours organisés durant les week-ends et uniquement 1 concours par week-end pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 100 pigeons et d'au moins 10 amateurs par concours.

**PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT NATIONAL**
**PETIT DEMI FOND VIEUX & YEARLINGS – PETIT DEMI FOND PIGEONNEAUX**
**VITESSE VIEUX & YEARLINGS – VITESSE PIGEONNEAUX (*)**

| Date | Lieux de lâcher | Distance | Nombre de Pigeons participants | Place 1er marqué | Place 2ème marqué | Coeff |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | Total | |

Nom et prénom..... Date de naissance .....
Adresse .....
Code Postal ..... Localité ..... Tél. .....
N° de licence RFCB .....
Date et signature .....

ATTESTATION pour exactitude des prix renseignés
(nom et adresse de la société concernée et signature du Président ou du Secrétaire ou du Trésorier)

1. .....
2. .....
3. .....
4. .....
5. .....

(*) Indiquez le résultat choisi